

## Chargé-e d'opérations portuaires

Fonction : Chargé d'opérations portuaires

Poste n°: PER05687

Cadre d'emplois ou Catégorie : Technicien territorial/ Ingénieur

METIER CD59 : Technicien de voirie

AFFECTATION : Direction de la Voirie – Arrondissement Routier de Dunkerque

Effectif théorique du service : 21

Lieu de travail : rue de l'école maternelle – 59385 DUNKERQUE

### DESCRIPTION DE LA (OU DES) MISSION(S) ET DU CONTEXTE

La Direction de la Voirie Départementale est chargée de l'entretien, de l'exploitation et la modernisation de 4 430 kms de routes départementales. Elle dispose de services centraux et de services déconcentrés en territoire, 5 Arrondissements routiers et 4 Agences Routières.

L'Arrondissement Routier de Dunkerque assure l'intégralité des missions relatives à la maîtrise d'ouvrage et à la gestion patrimoniale du réseau de son périmètre. Il est l'interlocuteur privilégié des territoires (élus, services de collectivités territoriales et leurs groupements, ...). L'effectif de l'Arrondissement Routier est d'environ 25 personnes réparties au sein de 3 cellules, dépendant chacune directement du Responsable d'Arrondissement et de son Responsable Adjoint : - une cellule de gestion des ressources (comptabilité, achats, secrétariat), - une cellule technique (chargé d'études foncier, chargé de mission Entretien, chargé d'opérations, dessinateur projeteur) - une cellule de gestion patrimoniale (techniciens de secteur, gestionnaires du domaine public, correspondants ouvrages d'art).

L'Arrondissement routier de Dunkerque a la spécificité de gérer également le Port Départemental de Gravelines Grand-Fort-Philippe La compétence portuaire du Département comprend la police portuaire, la gestion et la surveillance du domaine public portuaire, les interfaces avec les différents partenaires (port de plaisance, autorités maritimes et environnementales, villes de Gravelines et de Grand-Fort-Philippe, Communauté Urbaine de Dunkerque, Syndicat Mixte Intercommunal des Wateringues ...), et le dragage des plans d'eau dans le domaine portuaire départemental.

Sous l'autorité hiérarchique directe du responsable d'arrondissement et de son adjoint, vous

- piloterez l'ensemble des missions dévolues au Département pour la gestion du port de Gravelines.
- Superviserez la maintenance des ouvrages, leur mise en sécurité et la qualité des prestations à l'égard des usagers du port
- Estimerez les besoins en matière de fonctionnement et d'investissement, et suivrez les budgets alloués
- Serez garant de la surveillance du port et de l'application du règlement de police ;

Vous serez plus particulièrement amené à réaliser les missions suivantes :

- Surveillance du port : représentation du Département au titre de l'application du règlement de police, préparation des décisions en matière de police portuaire. Vous serez désigné par le président du Département comme le surveillant ou l'auxiliaire de surveillance du port. Les procédures de formation et d'assermentation seront pris en en charge par le Département à partir de votre prise de poste.
- Entretien du patrimoine : Surveillance du patrimoine du port, Organisation de l'entretien et de la maintenance des installations, élaboration des programmes d'entretien annuels et pluriannuels en lien avec la régie ou des entreprises mandatées dans le cadre de marché public ;
- Dragage : Elaboration des dossiers de dragage , procédures à mener/reprendre pour les opérations de dragage , Élaboration des cahiers des charges des études réglementaires et techniques.
- Suivi des opérations : conduite d'opération des études et des chantiers, Conduite des études techniques, foncières et stratégiques sur le développement du Port .
- Occupation du domaine et foncier : suivi de l'occupation du domaine portuaire par des tiers et Participation à la

gestion du domaine portuaire et à son occupation par des tiers

- Plaisance : Aide à la définition d'une stratégie de plaisance ; Elaboration et Suivi financier, technique, administratif d'une concession de service public pour l'activité de plaisance.

Relations professionnelles

En relation à l'interne avec l'Agence de Travaux Routiers, les Services Centraux A l'externe avec les entreprises, les collectivités locales, les Elus, les usagers, les concessionnaires, les autorités maritimes, l'administration de l'Etat.

## CONDITIONS D'EXERCICE

Obligations du poste :

Conditions particulières :

*Possibilité d'astreintes*

Eléments complémentaires de rémunération :

NBI :

Régime indemnitaire de fonction :

### ACTIVITES/COMPETENCES TECHNIQUES

#### ■ Savoir faire

Élaboration du programme du projet de voirie, d'ouvrage d'art ou de réseau

- Participer à l'élaboration du programme des travaux

Réalisation des études préalables liées au projet

- Suivre des études d'impact du projet sur l'environnement (bruits, loi sur l'eau, nuisances diverses liées aux chantiers, etc.)
- Exploiter l'information géographique et cadastrale disponible sur SIG
- Prendre en compte les politiques locales de développement économique et d'aménagement dans l'étude du projet
- Mettre en évidence les contraintes techniques conditionnant la faisabilité technique du projet (géologie, géotechnique, études hydrauliques, etc...)

Reconnaissance des terrains et vérification des procédures d'acquisitions foncières

- Participer à la maîtrise foncière des projets

Réalisation des études de conception

- Dresser des esquisses, plans ou schémas de principe aux différents stades d'un projet
- Consulter des partenaires institutionnels et gestionnaires des réseaux

Participation aux étapes de communication et de concertation

- Participer aux réunions publiques, en appui des élus, pour présenter les options techniques retenues et savoir les argumenter
- Prendre en compte dans les études de conception, les avis et recommandations issus des étapes de communication et de concertation

Choix des options techniques et environnementales et analyse technique des offres des entreprises

- Rédiger un CCTP, un BP d'un marché en respectant le contexte réglementaire et les règles de l'art
- Proposer l'insertion de clauses environnementales et sociales

Pilotage d'opérations et de programmes :

- Programmer et planifier la réalisation d'opérations
- Établir et chiffrer un programme d'opération
- Analyser et synthétiser des informations techniques
- Coordonner les interventions de la maîtrise d'œuvre de l'opération ou du programme
- Appliquer les normes et techniques de mise en œuvre
- Vérifier l'organisation logistique de l'opération ou du chantier
- Définir les conditions d'exécution, les caractéristiques techniques et les délais de réalisation
- Organiser le travail en fonction des objectifs de production et de la charge de travail
- Établir des rapports de suivi et renseigner des indicateurs et tableaux de bord

### ACTIVITES/COMPETENCES TRANSVERSALES

#### ■ Savoir faire

Veille et observation sectorielle :

- Identifier, rechercher, recueillir et diffuser des informations ciblées
- Analyser des informations et documents
- Enrichir des bases documentaires et d'information
- Élaborer des outils de recueil et d'analyse des besoins

Organisation et animation de partenariats :

- Recueillir les attentes et besoins des partenaires
- Représenter la collectivité auprès des comités de pilotage et des groupes techniques
- Conduire la concertation entre les partenaires
- Négocier, formaliser et suivre des contrats de coopération et des conventions
- Identifier et mobiliser les partenaires stratégiques
- Coordonner des travaux avec des institutions et des professionnels

Animation de la relation à la population :

- Identifier les besoins d'information
- Concevoir et animer des réunions d'information et des campagnes de prévention
- Créer et entretenir une dynamique autour de projets individuels ou collectifs
- Coordonner les différents partenaires et intervenants des actions d'information
- Planifier, et organiser des visites d'information
- Rédiger un support d'information
- Diffuser une information auprès du public ou d'une catégorie d'usagers
- Communiquer en situation de crise

Concertation et démocratie participative :

- Informer les acteurs locaux sur les modalités d'aide et de suivi des projets
- Organiser des dispositifs de concertation et de participation sur les projets de la collectivité

Veille et observation sur les pratiques professionnelles :

- Identifier et expérimenter de nouvelles techniques et de nouvelles pratiques professionnelles

Compte-rendu d'activité

- Organiser ses tâches en fonction du plan de charge

#### ■ Savoirs

- Méthodes et outils d'observation d'analyse et de prospective
- Techniques d'analyses comparatives (benchmarking)
- Logiques d'acteurs, principes et techniques de lobbying

- Contrôler l'exécution des travaux
  - Établir des ordres de service
  - Superviser les conditions de la mise en œuvre des projets et travaux
  - Contrôler les ratios de qualité, de coût et de délai de réalisation
  - Réceptionner et apprécier la conformité des réalisations
- **Savoirs**
- Rôles, missions et compétences des acteurs (MOA, AMO, MOE) et des partenaires techniques
  - Identification des missions du maître d'œuvre, choix du maître d'œuvre, choix du mode de dévolution des marchés de travaux
  - Ingénierie et méthodes de conduite de projet
  - Constitution d'un DCE
  - Clauses de chantiers propres
  - Méthodes d'ingénierie d'opération
  - Réglementation sur la maîtrise d'ouvrage publique
  - Techniques et outils de planification
  - Méthodes et techniques de suivi et contrôle des opérations et programmes
  - Procédures administratives liées à la mise en œuvre d'opérations et de programmes
  - Techniques d'analyse des coûts et délais
  - Normes techniques des installations portuaires
  - Principes de gestion et d'organisation de chantiers
  - Code des ports maritimes
  - Exploitation : niveaux de service ; organisation et planification des interventions
  - Règles d'entretien des ouvrages, installations et matériels
  - Règlement particulier de police et d'exploitation
  - Règlement de police particulier du port
  - Procédures de constat des infractions
  - Connaissance des procédures réglementaires liées aux dossiers d'autorisations environnementales
  - Code des marchés publics et Concessions de service public
  - Compétences rédactionnelles
  - Capacités de synthèse
  - Aisance relationnelle

- Modes de fonctionnement des différents partenaires institutionnels
- Modes et cadre juridique de la contractualisation entre acteurs
- Modalités d'attribution des subventions
- Modes d'attribution des fonds européens
- Méthodes et techniques de concertation et de négociation
- Techniques de communication et de négociation
- Cadre réglementaire de la concertation publique
- Techniques de conduite et d'animation de réunions
- Méthodes d'audit
- Instances, processus et circuits de décision de la collectivité
- Techniques d'expression orale et écrite

### ■ **Savoir-être**

- Disposer de bonnes capacités d'analyse et de synthèse
- Savoir travailler en transversalité.
- Faire preuve d'esprit d'équipe et capacité à coopérer.
- Disposer d'une bonne aisance rédactionnelle
- Faire preuve d'initiative

## ACTIVITES SPECIFIQUES